



INSCRIPTION à l'AGR

Constitution du dossier LOISIR

Nous vous remercions de votre inscription à l'Association Gymnique Rémoise.

Afin de valider complètement celle-ci, nous vous serions reconnaissant de nous fournir toutes les pièces suivantes :

- Si vous n'avez pas réglé par carte bancaire, Chèque(s) de règlement de la cotisation, chèques ANCV, Passeport Loisir de la CAF, MSA, espèces.
N'oubliez pas de noter les échéances souhaitées au dos des chèques ainsi que le nom de l'enfant s'il diffère du nom du titulaire du compte (maximum 7 chèques le dernier pour mars)
- Accord du règlement intérieur signé et autorisation parentale signés (au dos de la fiche d'inscription qui vous sera donnée lors de la finalisation du dossier)
Vous pouvez voir le règlement intérieur à cette adresse :
https://www.association-gymnique-remoise.com/media/uploaded/sites/502/document/55700e2536a86_REGL1E.pdf
- 1 enveloppe timbrée à vos nom et adresse
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gymnastique.
- Pour les plus de 6 ans, la photocopie de l'attestation de rentrée scolaire délivrée par la CAF (au cas où l'opération coupon-sports serait reconduite).

Toutes les pièces devront être fournies avant le début de la saison sportive sous peine de se voir refuser la salle d'entraînement jusqu'à régularisation du dossier.